



4
Jours

Formation assistant juridique - Coursus découverte

dans JURIDIQUE - METIERS JURIDIQUE / Réf : JCF-MJUR-154

Objectifs de la formation

- Définir le vocabulaire juridique nécessaire au poste
- Gérer des notions de base dans toutes les matières du droit
- Gérer les processus et procédures liés à la gestion administrative du cabinet
- Décrire le fonctionnement des instances juridiques

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1

1. Examiner le Droit en général

- Les notions de base
- Le raisonnement juridique
- Les notions fondamentales (les personnes, les biens, les actes et les faits juridiques, les droits fondamentaux)
- Les sources du droit
- Les professions juridiques

2. Examiner le Droit commercial

- Règles générales applicables aux commerçants
- Les effets de commerce
- Les effets financiers
- Les contrats commerciaux
- Prévention et règlement des difficultés des entreprises



Jour 2

3. Examiner le droit civil

- Le contrat
- La vente
- Le louage et le contrat de location
- Le prêt, le dépôt, le mandat
- Le contrat d'assurance
- Le contrat de rente viagère
- La transaction
- La personnalité juridique
- Les personnes physiques
- Les personnes morales
- La famille (naissance, mariage, divorce...)
- Les incapacités

Jour 3

4. Examiner le Droit du travail

- Le cadre juridique des rapports du travail
- Les travailleurs et leurs représentants
- Les pouvoirs de l'employeur
- Les rapports individuels et collectifs entre employeurs et salariés
- La formation professionnelle
- La protection sociale

5. Examiner le Droit processuel

- Organisation judiciaire : les acteurs du procès
- Les juridictions
- Le rôle des auxiliaires de justice (avocats, huissiers)
- Les magistrats

Jour 4

6. Identifier les Compétences des juridictions



- La compétence d'attribution
- La compétence territoriale
- Les limites et sanctions des règles de compétence

7. Gérer la mise en place et le déroulement du procès

- Les formes de l'action en justice
- Le déroulement du procès
- Les règles particulières du procès selon la juridiction saisie du litige
- Le jugement
- Les frais de justice
- Les incidents d'instance

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Toute personne dans le secteur juridique

Pédagogie

Méthodes pédagogiques :

- Utilisation de méthodes affirmatives permettant aux apprenants de découvrir un nouveau contenu. Afin de faciliter l'apprentissage, le formateur veillera à adopter une structure claire et efficace.
- Le formateur utilisera de nombreux exemples, comparaisons et images afin d'illustrer son propos. Il s'adaptera au nombre d'apprenants mais également à leur capacité d'adaptation.

Modalités d'évaluation :

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :



- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation pourra prendre la forme d'un QCM ou de questions orales.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation.

